



Paris, le 7 juin 2012, 18h00

Augmentation de capital avec maintien du DPS - Visa N°12-223

Modification des engagements de souscription

Paris – le 07 juin 2012 – Paref (ISIN : FR0010263202), société foncière spécialisée dans l'investissement immobilier et la gestion pour compte de tiers annonce avoir reçu les informations suivantes à propos des engagements de souscription :

- La société Parfond cèdera 21 812 DPS à M. Mermillod en lieu et place des 20 000 DPS devant être initialement cédés à Phone Capital OPCI (et des 1 812 initialement cédés sur le marché) ;
- La société MO1 (détenant 10,01% du capital) qui s'était initialement engagée à souscrire à l'augmentation de capital à titre irréductible à hauteur de la totalité de ses droits préférentiels de souscription (soit 20 158 actions nouvelles), s'est engagée à souscrire également à titre réductible à hauteur de 5 000 actions nouvelles, soit une souscription à titre irréductible et réductible de 25 158 actions nouvelles.
- Pour rappel :
 - la période de l'offre est ouverte du 29 mai 2012 au 11 juin 2012 inclus,
 - l'augmentation du capital de Paref sera réalisée avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires existant à raison de 1 action nouvelle pour 5 actions anciennes, au prix de 37 €,
 - l'offre consiste en une augmentation de capital par émission d'un maximum de 201 450 nouvelles actions avec maintien du droit préférentiel de souscription,
 - le règlement-livraison et l'admission aux négociations des nouvelles actions sur NYSE Euronext Paris interviendront le 22 juin 2012.

Mise à disposition du prospectus

Un prospectus en langue française, composé (i) du document de référence de PAREF déposé le 4 mai 2012 auprès de l'AMF sous le numéro D.12-0484 et (ii) d'une note d'opération, incluant un résumé du prospectus, qui a obtenu le visa de l'AMF numéro 12-223 en date du 24 mai 2012 est disponible sans frais au siège social de Paref, auprès de Kepler Capital Markets, ainsi que sur les sites internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et de la société (www.paref.com).

L'attention du public est attirée sur la rubrique « Facteurs de risques » du prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers. Ces facteurs de risques sont développés au chapitre 4 du document de référence et à la section 2 de la note d'opération.

A propos de PAREF

Le groupe PAREF se développe sur deux secteurs d'activités complémentaires :

- **Investissement commercial et résidentiel** : PAREF détient divers immeubles commerciaux en région parisienne et en province, ainsi que des immeubles d'habitation à Paris acquis en usufruit temporaire.
- **Gestion pour compte de tiers** : PAREF Gestion, filiale de PAREF agréée par l'AMF, 3 SCPI (Pierre 48, Novapierre, Interpierre) et des OPCI

Au 31 mars 2012, le groupe PAREF détient un patrimoine immobilier de 165 M€ et gère plus de 600 M€ d'actifs pour compte de tiers.

Les titres PAREF sont cotés sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris depuis décembre 2005
Code ISIN : FR0010263202 - Code Mnémo : PAR



Alain PERROLLAZ
Président du Directoire

Olivier DELISLE
Membre du Directoire

Tél. : 01 40 29 86 86

Citigate
Dewe Rogerson

Agnès VILLERET
Relations Analystes Investisseurs

Lucie LARGUIER
Relations Presse financière

Tél. : 01 53 32 78 95 / 84 75
agnes.villeret@citigate.fr / lucie.larguier@citigate.fr

Plus d'informations sur le site internet www.paref.com

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue, ni ne fait partie, ni ne saurait être interprété comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat, de cession ou de souscription, des actions ou de droits préférentiels de souscription PAREF dans un quelconque pays.

Aucune communication, ni aucune information relative à la présente opération ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. La souscription ou l'achat d'actions PAREF peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. PAREF n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Aucune copie de ce document n'est et ne doit être publiée, distribuée ou diffusée hors de France.